

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIME
est convoqué
mardi 27 septembre 2022 à 20h00
à la salle communale de Lully

Ordre du jour

1. Accueil, appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022
4. Assermentation des nouveaux•elles délégué•e•s
5. Communications du Bureau
6. Communications du Comité de direction
7. Communications du Conseil d'établissement
8. Désignation d'un•e délégué•e au Conseil d'établissement
9. Désignation d'un•e membre à la Commission de gestion
10. Préavis 02/09.2022 sur le budget de l'exercice 2023 :
 - a) Rapport de la Commission de gestion
 - b) Discussion sur le préavis et le rapport de la Commission de gestion
 - c) Adoption des conclusions du préavis du Comité de direction
11. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal
12. Divers et propositions individuelles

pour le Conseil intercommunal

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Botteron'.

Jacqueline Botteron

La Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bovet'.

Corinne Bovet

ANNEXES :

- PV de la séance du 18 mai 2022
- Préavis n° 02/09.2022 – Budget de l'exercice 2023
- Budget 2023 : récapitulatif, détails, coût par commune, répartition du plafond d'endettement, calcul du coût des locaux scolaires

COPIES :

- Aux Municipalités de l'ASIME
- Aux membres du Comité de direction

Morges, le 31 août 2022